

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-2097

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Transformation et fonction publiques »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants	0	0
Fonds pour la transformation de l'action publique	0	0
Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines	0	0
Innovation et transformation numériques	0	5 000 000
Fonction publique	0	0
Réhumanisation des services publics (<i>ligne nouvelle</i>)	5 000 000	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Digitaliser, dématérialiser, déshumaniser, voilà la perspective d'avenir tracées pour nos gares . Les nouvelles technologies ont un rôle positif sur le développement du service cependant la vraie modernisation doit contribuer à l'élévation de la qualité du service offert et bénéficier à tous les usagers sans discrimination. Mais c'est précisément l'inverse qui est en train de se jouer ici, car la qualité de l'accueil ne cesse de se dégrader avec les fermetures des guichets d'accueil et des billetteries « physiques ». Et les conséquences du "nouveau pacte ferroviaire" lancé par le gouvernement qui appelle à une nouvelle réduction des effectifs s'annoncent catastrophiques, sans parler des conditions de travail des agents, qui doivent être plus polyvalents tout en ayant des contrats de plus en plus précaires.

Le gouvernement qui souhaite « remettre l'humain au centre » et réduire les inégalités produites par le tout numérique, devrait lutter contre la fermeture répétée de tous les postes du lien humain de nos gares en finançant leur préservation.

Cet amendement vise à financer la réhumanisation de nos gares et la réduction des inégalités provoquées par la fracture numériques en conservant les guichets d'accueil et les billetteries « physiques ».

A cette fin, le présent amendement augmente de 5 millions d'euros d'AE et CP l'action 01 d'un nouveau programme nommé "Réhumanisation des services publics" gageant via une diminution de 5 millions d'euros d'AE et CP l'action 01 Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État du programme 352 - Innovation et transformation numériques

Il s'agit ici d'un amendement d'appel, la somme ne pouvant être suffisante pour atteindre l'objectif décrit dans l'amendement.

Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons néanmoins le gouvernement à lever le gage."